

Paraphe Acquéreur

**MANDAT DE VENTE
EN EXCLUSIVITE**



Entre les soussignés :

Le Vendeur : *M THIBAUT Christophe*
Date et lieu naissance : *1*
Adresse : *1 rue Erable*
Ville : *THUE ET RUE*
Tel : *06-89-61-11-87*

CP : *14740*
Mail : *Hthibaultch@Free.Fr*

Et la SARL APS YACHTING, enregistré à NÎMES sous le N°RCS : 433 464 083 ,
et à son siège au 4 Av. de l'Hermione, Le Grand Pavois 30240 Port Camargue (FR).

pour la vente du navire :

Nom : *YANNSO 2*
Chantier : *ESTALEIROS DO NORTE*
Immatriculé à : *SETE*
Francisé à : *DIL HERAULT - GARD*
Port d'attache : *Port Camargue*

Année de construction : *2022*
Type : *ASTEEL VD-PRO 650*
Numéro : *PT 658685*
Numéro IWIN : *PT/STC 061661222*
Place : *Pal St Catherine II.*

La SARL APS YACHTING prend en charge à la signature de ce document, la vente dans l'état, du bateau ci désigné.

Le Vendeur s'engage à déclarer les vices cachés ou accidents survenus sur la coque, sur les parties mécaniques et les accessoires.

Le Vendeur s'engage à ne pas communiquer pour la vente de ce navire sur des médias (Internet, Journaux, Etc,,,) pendant 03 Mois,
date du présent document,

Le Vendeur s'engage à communiquer toutes les pièces nécessaires (Factures de réparation, d'achat, d'entretien, et Documents du Navire, Etc)

Le prix de vente (Net Vendeur) a été convenu entre le mandant et la SARL APS YACHTING est de :

(En Chiffres) : *39000,00€* (En Lettres) : *rente neuf mille euros*
pour le navire et l'équipement restant à bord selon l'inventaire.

La SARL APS YACHTING est rémunéré pour ce navire de la somme de :

(En Chiffres) : *6000,00€* (En Lettres) : *Six mille euros*

Le Navire précité sera donc proposé au prix de :

(En Chiffres) : *45000,00€* (En Lettres) : *Quarante cinq mille euros.*

Pour service rendu et elle est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires (visite, essai en mer, mise sur sangle pour visite à sec
ou expertise) et toutes les démarches administratives concernant la vente dudit navire.

La SARL APS YACHTING se dégage de toutes responsabilités sur l'avenir des préjudices que pourrait subir l'acheteur en raison
de vices cachés.

Le présent contrat est valable pour une durée de trois mois renouvelables par tacite reconduction.

La SARL APS YACHTING s'engage à communiquer sur les sites professionnels payant à ses frais pendant toute la durée du contrat
afin de promouvoir la vente.

Fait à Port Camargue, le : *26/11/2025*

Le(s)vendeur(s) :

SARL APS YACHTING :

A.P.S. YACHTING

Quai d'Honneur - Le Grand Pavois

30240 PORT CAMARGUE

Tél. 04 66 51 52 66 - Fax 04 66 51 81 33

R.C.S. Nîmes 433 464 088 - SIRET 433 464 088 00015

NOTA / Nombre ce Clées Remises :